



**REPUBLIQUE DU BURUNDI
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT**

**DISCOURS DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU
BURUNDI, HONORABLE PASCAL NYABENDA, A L'OCCASION DE
L'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE
ORDINAIRE D'AVRIL 2019**

Bujumbura, le 1^{er} avril 2019

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire accrédités au Burundi;**

- **Monsieur le Vice-Président de la Cour des Comptes ;**

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Commissions et Conseils Nationaux Spécialisés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de la Force de Défense Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de la Police Nationale ;**
- **Monsieur le Maire de la Ville de Bujumbura ;**
- **Monsieur le Vice-Président du Forum Permanent des Partis Politiques ;**
- **Monsieur le Chef de l'opposition extra-parlementaire ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des formations politiques agréées ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des confessions religieuses ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations de la société civile ;**
- **Distingués invités ; Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

1. Conformément à l'article 179 de la Constitution de la République du Burundi du 7 juin 2018, nous procédons, ce lundi 1^{er} avril, à l'ouverture solennelle de la session parlementaire ordinaire d'avril 2019.

2. Commençons tout d'abord par rendre grâce à Dieu le Tout-Puissant pour les bienfaits dont Il ne cesse de nous combler.

3. Nous saisissons ensuite cette occasion pour accueillir avec joie les invités de marque qui se sont joints à l'Assemblée Nationale durant cette cérémonie.
4. Nous souhaitons également la bienvenue aux Honorables Députés qui sont de retour des vacances parlementaires du mois de mars 2019, une période durant laquelle ils se sont rendus auprès de la population pour écouter ses préoccupations et lui prodiguer des conseils.
5. Ainsi, au cours de ces vacances parlementaires les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale et les Honorables Députés ont participé à différentes activités à travers tout le pays. Ils ont notamment participé aux travaux communautaires de développement, aux différentes réunions sur la sécurité, la protection de l'environnement, l'assistance aux personnes nécessiteuses ou alitées et à la célébration de la journée internationale de la femme.
6. Cette journée, célébrée au niveau national dans la province de Gitega sous le thème « *la Femme au centre des programmes innovants de protection sociale* », a été une occasion pour évaluer les actions accomplies et les défis auxquels il faut faire face. Nous sommes convaincus que si la femme continue d'être associée dans les projets de développement, les résultats seront positifs.
 - **Excellences ;**
 - **Honorables Députés ;**
 - **Distingués Invités ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
7. Au cours des vacances parlementaires, le Parlement est également resté actif sur le plan de la diplomatie parlementaire. Il a organisé la 3^{ème} Réunion Statutaire de la Commission du Développement Economique, des Ressources Naturelles et de l'Intégration Régionale du Forum des Parlements des Etats Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, FP-CIRGL en sigle, qui a eu lieu le 14 mars 2019 à Bujumbura.

8. L'Ambassadeur Serap ATAAP, nouvellement nommée pour représenter la Turquie au Burundi, a aussi été reçu en audience le 28 mars 2019 pour une visite de courtoisie. Nous avons également reçu en audience, l'Honorable Ali Abdel Aal Sayed Ahmed, Président de la Chambre des Représentants d'Egypte, en visite au Burundi du 29 mars au 1^{er} avril 2019. C'est jusqu'aujourd'hui !
9. Par ailleurs, des délégations composées d'Honorables Députés et de fonctionnaires ont représenté l'Assemblée Nationale :
 - i. Ils ont participé aux réunions des Commissions Permanentes du Parlement Panafricain à Midrand en Afrique du Sud ;
 - ii. à la 37^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire Paritaire Afrique Caraïbes et Pacifique-Union Européenne (ACP-UE) et des réunions connexes qui ont eu lieu à Bucarest en Roumanie ;
 - iii. Le Premier Vice-Président a participé à une Conférence sur les défis de la démocratie en Afrique, qui s'est déroulée en Afrique du Sud ; et
 - iv. Ils ont participé à une réunion régionale d'échange sur la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique, tenue à Gaborone, au Botswana.
10. Concernant le renforcement des capacités, les Honorables Députés et les cadres de l'Assemblée Nationale ont pris part à un atelier de formation sur la manière de promouvoir la participation parlementaire dans le domaine des changements climatiques. L'atelier était organisé par l'Assemblée Nationale, en collaboration avec l'Union Interparlementaire et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, en date du 22 mars 2019, à Bujumbura.
11. Du 10 au 22 mars 2019, l'Association des Femmes Parlementaires du Burundi, AFEPABU en sigle, en collaboration avec l'Association des Femmes Rapatriées, AFRABU en sigle, ont organisé des fora de partage d'expérience entre les femmes parlementaires, les femmes élues à la base et les femmes des organisations de la société civile, afin d'élaborer des stratégies de promouvoir la participation des femmes dans les processus électoraux et les processus de paix et de sécurité. Ces séances ont rassemblé les femmes des quatre coins du pays.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

12. Sur le plan législatif, l'Assemblée Nationale compte analyser les projets de lois suivants :

- i. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord modifiant pour la deuxième fois l'Accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique d'une part et la Communauté Européenne et ses Etats membres d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une deuxième fois à Luxembourg le 25 juin 2005 ;
- ii. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord sur l'Etablissement de la Force en attente d'Afrique Orientale ;
- iii. Le Projet de loi portant Réglementation du médicament, de l'exercice de la Pharmacie, la profession d'Opticien et de l'art des Tradipraticiens ;
- iv. Le Projet de loi portant création, délimitation de la Commune Buhayira et délimitation de la Commune Murwi en province Cibitoke ;
- v. Le Projet de loi portant dispositions particulières au commerce du pétrole et des produits pétroliers au Burundi ;
- vi. Le Projet de loi portant révision du code électoral ;
- vii. Le Projet de loi portant Ratification de l'accord de don n°2000002606 pour le financement du projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B) ;
- viii. Le Projet de loi organique portant missions, organisation et fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature ;
- ix. Le Projet de loi organique portant missions, organisation et fonctionnement du conseil supérieur des parquets.

13. Comme d'aucuns le savent, l'article 181 de la loi fondamentale de la République du Burundi stipule que «l'Assemblée Nationale est saisie du projet de loi de finances dès l'ouverture de sa session du mois d'avril ». Etant donné que le projet de loi de finances ne figure pas sur l'ordre du jour transmis par le Gouvernement, l'Assemblée Nationale exhorte le Gouvernement à tout faire pour que ce projet de loi lui parvienne dans les meilleurs délais, afin qu'elle puisse disposer d'un temps suffisant pour son analyse et son adoption, car c'est cette loi qui permet au Gouvernement de mener ses actions ainsi qu'aux institutions et services de l'Etat de fonctionner.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

14. Nous nous acheminons vers l'organisation des élections de 2020. Nous demandons à tout un chacun à apporter sa contribution pour que ces élections soient une réussite. Nous lançons un vibrant appel à la population pour qu'elle soit plus tolérante et ne tende pas l'oreille aux rumeurs.

15. Nous profitons de cette occasion pour exhorter tous les administratifs à tous les niveaux de redoubler de vigilance car il se manifeste, à la veille des élections, une fièvre électorale et des comportements marginaux de nature à perturber la paix et la sécurité. Il en est de même pour les Honorables Députés qui, en tant que représentants et encadreurs de la population, doivent être des modèles pour orienter positivement leurs électeurs.

16. L'Assemblée Nationale exhorte la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à continuer d'organiser des séances d'échange sur la consolidation de la démocratie, sans oublier des séances de formation électorale à l'endroit de la population pour éviter des cas nombreux de bulletins nuls suite surtout à l'ignorance des élections.

17. Aux acteurs politiques et aux formations politiques qui veulent entrer en compétition en 2020, l'Assemblée Nationale leur recommande de mettre en avant leurs projets de société, des projets qui garantissent la paix, la sécurité et le développement pour la nation toute entière.
- **Excellences ;**
 - **Honorables Députés ;**
 - **Distingués Invités ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
18. Alors que la saison culturelle B est en cours, l'Assemblée Nationale espère qu'elle sera aussi bonne que la précédente. A cette fin, tous les intervenants dans le domaine agricole sont appelés à être plus créatifs et plus innovateurs pour pouvoir transformer, conserver et commercialiser le surplus de la production. Il faut aussi songer à la façon de multiplier des cultures d'exportation pour augmenter les revenus en devises.
19. Cependant, il est déplorable que des communes de la province de Kirundo soit souvent des proies du changement climatique qui fait que la récolte y soit mauvaise. Il faut, dans tous les cas, des stratégies et des techniques de haut niveau pour permettre à la population de faire face à la famine, qui est source de tous les autres maux.
20. Nous n'oublions pas non plus les autres victimes du changement climatique dans d'autres coins du pays, notamment les populations dont la pluie qui est tombée le 22 mars dans la zone Gatsinda, en commune Mwumba de la province de Ngozi a rendu vulnérables.
21. Néanmoins, malgré tout cela, c'est avec une grande joie et fierté que nous avons accueilli la qualification de notre pays à la Coupe d'Afrique des Nations, CAN 2019. Nous félicitons la sélection sénior de l'équipe nationale de football du Burundi, les «Intamba mu Rugamba» pour ses performances du 23 mars, au stade Prince Louis Rwagasore de

Bujumbura. Nous lui souhaitons plus de détermination et de succès lors des jeux de juin 2019 au Caire, en Egypte.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale**
;
- **Honorable Ombudsman de la République ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ; Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

22. Nous ne saurions terminer notre propos sans exprimer nos très sincères remerciements à tous les partenaires de l'Assemblée Nationale et à tous les amis du Burundi pour leur soutien multiforme qui a toujours été très précieux et apprécié. Nous les prions d'être constamment aux côtés du Peuple burundais.

23. Notre vœu le plus cher est que le Peuple burundais aille de l'avant dans ses efforts pour asseoir sa propre culture démocratique, se réconcilier et consolider davantage la paix.

24. C'est sur ce vœu que nous déclarons ouverts les travaux de la session parlementaire ordinaire d'avril 2019.

Nous vous remercions